

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2022

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	<b>Commune de LOUVIERS</b> (Département de l'Eure)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2022 sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AT n°5 d'une superficie de 1 145 m <sup>2</sup> sise 19 avenue François Mitterrand à LOUVIERS.
POS/PLU :	Zone U du PLUi approuvé le 28/11/2019.
PROJET :	Acquisition d'une propriété (maison à étage avec sous-sol). L'acquisition de ce foncier permettra de servir l'aménagement public lié à l'école des acacias et le périmètre du projet du Kolysée (projets qui seront lancés concrètement courant 2023-2024).
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	<b>20 octobre 2022 – Avis favorable</b>
PROPRIÉTAIRE :	Monsieur et Madame Bachelet
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis des domaines du 12/09/2022
IMPUTATION :	<b>Compte n°924753 – OPE2022069 – 27 – LOUVIERS « AVENUE FRANCOIS MITTERRAND »</b> <b>Enveloppe projet : 231 000 €</b>

**La présente décision emporte acceptation de l'éventuelle délégation du droit de préemption urbain qui pourrait être consentie par la collectivité titulaire du droit de préemption urbain.**

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Signé le 15-11-2022

*Gilles GAL*

✓ Certified by // yousign

L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"

17 NOV. 2022

*Dominique LEPETIT*